

# **UN ACCORD DE GARANTIES AVEC LA ROUMANIE**

La Roumanie est le premier Etat Membre qui ait conclu avec l'Agence un accord unilatéral assurant que les matières fournies par un autre pays ne seront pas utilisées pour servir à des fins militaires.

Un accord à cet effet a été signé le 27 juin. Il porte sur du graphite, de l'uranium naturel et de l'uranium enrichi fournis par le Royaume-Uni. En tout, 70 tonnes de graphite de pureté nucléaire, deux tonnes d'uranium naturel et 450 grammes d'uranium enrichi à 80% en uranium-235 sont visés par cet accord. Ils seront utilisés dans un assemblage sous-critique «Helen» dont est doté un laboratoire où l'on enseigne la physique des réacteurs. La quantité totale de matières nucléaires est insuffisante pour justifier des inspections. L'accord constitue néanmoins une garantie.

---

# **DE L'URANIUM ENRICHI POUR UNE CENTRALE ELECTRIQUE AU PAKISTAN**

Des accords conclus au mois de juin avec le Pakistan et les Etats-Unis ont marqué la première fourniture, par les soins de l'Agence, de matières nucléaires spéciales pour une centrale électrique.

Il s'agit d'environ 17 kilogrammes d'uranium contenant 1696 grammes d'uranium-235 pour la fabrication d'éléments de surréactivité. Ces éléments seront utilisés pour la commande du réacteur KANUPP d'une puissance théorique de 125 MW construit en coopération avec le Canada, qui fournit l'uranium naturel servant de combustible.

L'accord a été signé par M. Enver Murad, Ambassadeur du Pakistan à Vienne et Représentant permanent auprès de l'AIEA, M. Henry D. Smyth, représentant les Etats-Unis au Conseil des gouverneurs de l'AIEA et le Directeur général de l'Agence, M. Sigvard Eklund, en présence de M. John O. Parry, suppléant du gouverneur représentant le Canada.

L'Ambassadeur du Pakistan a rappelé que le premier réacteur de recherche de son pays, celui de Pinstech, a été placé sous les garanties de l'Agence aux termes d'un accord signé en 1964. Il a remercié le Gouvernement des Etats-Unis et l'Agence de leur assistance et a exprimé sa gratitude au Gouvernement canadien qui a fourni l'aide scientifique, technique et financière permettant au Pakistan de construire le réacteur KANUPP. L'achèvement de cette centrale en 1970 marquera l'accession du Pakistan à l'énergie nucléaire et lui permettra d'accélérer le développement économique et industriel du pays.

Bien que la quantité de produits fissiles soit trop faible pour qu'il y ait lieu d'appliquer les garanties de l'Agence, a dit M. Smyth, l'expérience acquise par l'Agence dans la négociation et l'exécution d'accords au cours des six ou sept dernières années lui a permis de se préparer à s'acquitter des très importantes tâches qui l'attendent sans doute du fait du Traité de non-prolifération.

M. Eklund s'est félicité que l'Agence ait pu, en l'occurrence, prêter son concours à l'exécution d'un projet de centrale qui constitue en lui-même un exemple éloquent de la manière dont un pays en voie de développement peut utiliser la technologie nucléaire pour la mise en œuvre de son programme d'industrialisation.

---

Signature de l'accord aux termes duquel le Pakistan recevra des matières nucléaires pour sa centrale de Karachi. De gauche à droite: M. Enver Murad, Ambassadeur du Pakistan en Autriche et Représentant permanent de son pays auprès de l'Agence, le Directeur général de l'Agence, M. Sigvard Eklund et M. Henry D. Smyth, gouverneur représentant les Etats-Unis au Conseil des gouverneurs. Debout derrière eux, M. John Parry, suppléant du gouverneur représentant le Canada au Conseil des gouverneurs. Photo: AIEA

